

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ACCÉLÈRE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE EN PAYS DE LA LOIRE

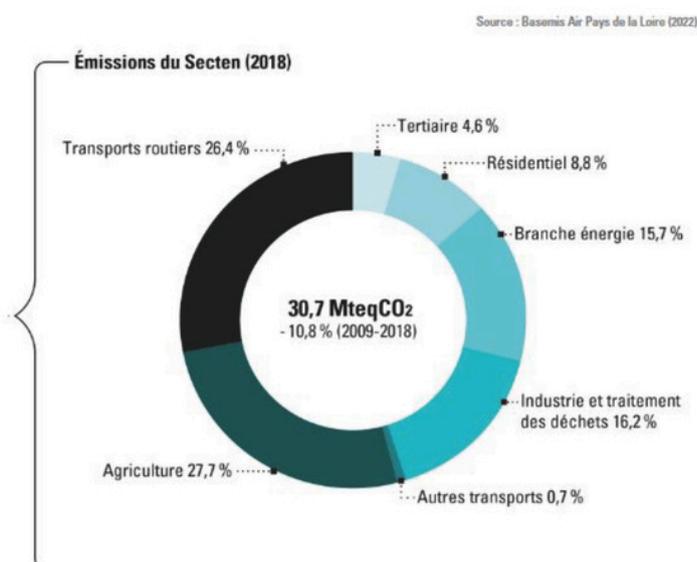
LA RÉPONSE À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE NE PEUT ÊTRE QUE SOLIDAIRE, COLLECTIVE ET COOPÉRATIVE !

Cette note révèle un **positionnement commun aux structures de l'ESS en région Pays de la Loire** qui en sont et seront signataires. Elle marque le socle de futures coopérations territoriales pour la transition écologique et solidaire en région autour des organisations et réseaux de l'ESS, acteurs publics et privés, citoyens et citoyennes.

D'après le GIEC Pays de la Loire, « la région est « *fortement contributrice à l'effet de serre* » [1]. En 2018, les activités humaines à l'échelle de la région représentent environ 31 millions de tonnes équivalent CO₂. Le graphique ci-dessous montre que l'agriculture est le secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre dans la région (28%), suivi par les transports routiers (26%), l'industrie et les traitements des déchets (16%) ainsi que la production d'énergie (16%). La consommation d'énergie est elle prise en compte dans les catégories résidentiel/tertiaire.

Pour rappel, l'objectif du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) est de réduire ces émissions à 24 MteqCO₂ en 2026 puis 21 MteqCO₂ en 2030 pour atteindre 7 MteqCO₂ en 2050 (soit une réduction de 80% par rapport à 2012) [2].

Malgré la croissance de la forêt ligérienne, le GIEC Pays de la Loire montre que l'artificialisation des sols grignote les puits de carbone nécessaires pour atténuer les effets des GES sur le climat et que la région est déjà soumise à des effets du changement climatique : érosion du littoral, inondations, vagues de chaleur, sécheresses, incendies avec des impacts sur des activités comme l'agriculture et le tourisme par exemple [3].



Source : GIEC des Pays de la Loire. 1er rapport. Juin 2022.

[1] GIEC Pays de la Loire. 1er rapport. Juin 2022. Page 24.
<http://www.comite21.org/docs/rapportgiecpaysdelaloire.pdf>

[2] Observatoire TE0. Émissions de gaz à effet de serre : Inventaire territorial. <https://teo-paysdelaloire.fr/tableau-de-bord/emissions-de-gaz-a-effet-de-serre/>

[3] Ibid. Pages 32 et 37.

La transition écologique constitue l'un des enjeux majeurs de notre époque. Elle nécessite de repenser dès maintenant nos systèmes de production et de consommation afin de ne plus contribuer au dérèglement climatique et à la destruction du vivant. Cela implique de transformer en profondeur la gestion de nos forêts et pratiques agricoles. Il sera aussi nécessaire de réduire drastiquement nos besoins en énergie et notre recours aux ressources naturelles. Enfin, il nous faut nous reconnecter à l'environnement qui nous entoure et dont nous sommes dépendants. Il est **indispensable de revoir l'ensemble des modèles entrepreneuriaux de façon plus générale pour aller vers une société inclusive, plus sobre, respectueuse du vivant, protectrice des communs et des richesses humaines**. Nous devons faire rapidement et collectivement des choix d'envergure quant à nos modes de vie, notre alimentation, notre mobilité, notre habitat. En outre, la transition écologique nécessite d'aller au-delà des réflexes de court-terme pour adopter une **vision à long terme** qui vise la durabilité des systèmes.

FIG. 11 • ÉVOLUTION DU NOMBRE DE JOURS CHAUDS DANS LES PAYS DE LA LOIRE

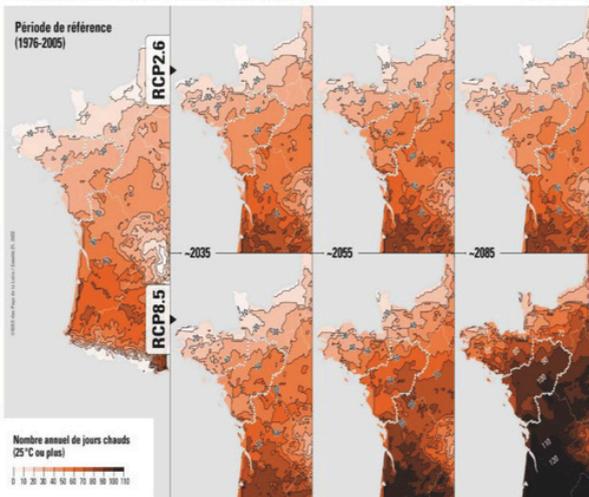
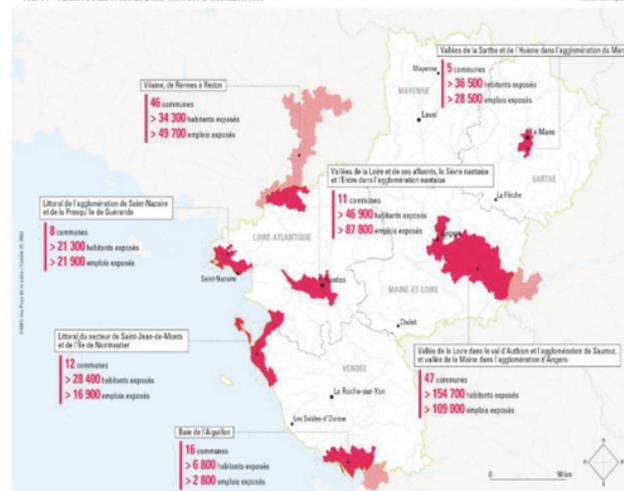


FIG. 14 • TERRITOIRES À RISQUE IMPORTANT D'INONDATION



Source : GIEC des Pays de la Loire. 1er rapport. Juin 2022.

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN PAYS DE LA LOIRE SERA SOLIDAIRE ET INCLUSIVE

Engager la transition écologique sans la relier à la question sociale est impensable. L'ONG Oxfam France a montré que les populations les plus vulnérables sont les plus exposées à la précarité environnementale et aux effets du changement climatique alors qu'elles y contribuent le moins [1]. Les mesures en faveur de la transition écologique ne doivent pas accentuer les inégalités et l'affaiblissement de la cohésion sociale, la situation étant déjà alarmante aujourd'hui. Il faut donc voir dans la transition écologique l'occasion de **retisser le lien social, réinterroger notre rapport à la nature et transformer notre économie, grâce à des logiques de coopération et de solidarité**. La transition écologique doit bénéficier à toutes et tous y compris aux plus vulnérables pour une société plus juste et plus équitable. Les réseaux de l'ESS ligériens défendent une **écologie populaire** qui apporte une réponse digne aux besoins des habitant-es, s'appuie sur la participation et l'émancipation de toutes et tous, et qui **ne dissocie jamais les questions de justice sociale des questions environnementales**.

[1] Site d'Oxfam France. Climat & Energie. <https://www.oxfamfrance.org/climat-et-energie/>

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE APPORTE UNE RÉPONSE POUR TRANSFORMER NOS MODES DE PRODUCTION ET CONSOMMATION

Avec ses 15 000 établissements et 162 000 salarié-es, l'ESS représente plus de 12 % de l'emploi total en Pays de la Loire. Elle participe donc pleinement au développement économique de notre région, tout en s'appuyant sur des principes forts : ancrage territorial, création d'emplois non délocalisables, gouvernance partagée, insertion socio-professionnelle des publics les plus éloignés. La gouvernance partagée garantit des **espaces de coopération dans une logique de réappropriation des communs et de solidarité**, en lien étroit avec les différents acteurs d'un territoire. L'ancrage local **au plus près des réalités de vie des citoyen-nés permet aux structures de l'ESS réactivité et projection à long terme**. Le principe de non-lucrativité ou de lucrativité limitée conduit par ailleurs à des démarches de sobriété. Cette **sobriété entrepreneuriale** s'opposant à la logique d'accumulation qui caractérise les grandes sociétés de capitaux. En outre, **l'humain est au centre de l'ESS**, comme il doit être au centre de la transition écologique et sociale, sans en exclure les plus fragiles qui restent les plus exposé-es.

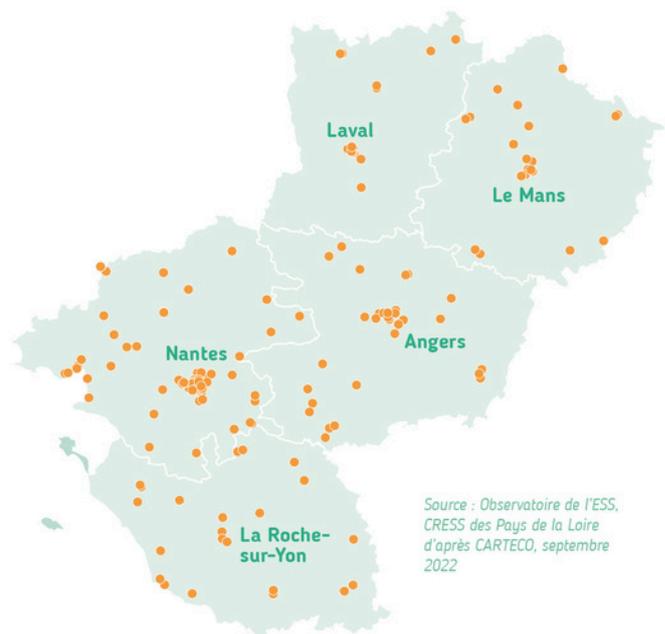
L'ESS CONTRIBUE DÉJÀ DEPUIS LONGTEMPS À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE EN RÉGION...

Depuis de nombreuses années, l'ESS joue un rôle pionnier dans les solutions apportées à la crise climatique et à l'érosion de la biodiversité en région Pays de la Loire. Elle propose des **solutions locales de lutte contre les gaspillages** : sensibilisation du grand public à la prévention des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire, compostage de biodéchets, consigne des emballages pour réemploi, réparation et réutilisation d'équipements.

Dans notre région, ce sont 300 structures de l'ESS qui développent ainsi une activité d'économie circulaire dont 174 dans le secteur du réemploi. Ces ressourceries et recycleries, associations de sensibilisation, entreprises et chantiers d'insertion, associations caritatives, coopératives proposent des biens et services accessibles au plus grand nombre en contribuant au retour à l'emploi durable.

Agriculture et alimentation durables, transition énergétique citoyenne, mobilité douce, protection de la nature et préservation de la biodiversité, éducation à l'environnement... Autant de solutions développées par une partie de l'ESS, créatrices de valeurs économiques, sociales et environnementales, qui répondent aux besoins de toutes les populations et transforment profondément l'économie.

Les acteurs ESS du réemploi en Pays de la Loire





Fiches-initiatives de structures ESS engagées dans la transition écologique et solidaire

Panorama régional de l'ESS

... ET FACILITE LA PARTICIPATION CITOYENNE AINSI QUE LA COOPÉRATION TERRITORIALE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Elle est ainsi une formidable façon de redonner concrètement du pouvoir d'agir aux citoyennes et citoyens qui constatent un manque de réponses structurantes face à l'urgence écologique. L'ESS incite à ce que les décisions en faveur de la transition écologique associent plus largement la population, y compris les plus vulnérables.

Depuis ses origines, **l'ESS se fonde sur la mobilisation des parties prenantes** (salarié-es, citoyen-nes, usager-es, bénéficiaires,...) qui, pour répondre à des besoins non couverts sur un territoire, produisent en commun de nouvelles façons de produire, consommer, échanger, s'entraider.

L'ESS s'inscrit dans une logique de développement basée sur la coopération et l'ancrage territorial. **Les gouvernances collectives et l'ancrage territorial des entreprises ESS sont des leviers maîtrisés pour faire émerger des solutions face à des besoins et problèmes complexes.** La coopération permet de faire évoluer des pans entiers de l'économie, en adressant toute la chaîne de valeur et en créant des logiques de sobriété basées sur la mutualisation et l'entraide.

L'économie sociale et solidaire permet donc de développer collectivement de nouvelles façons de produire, consommer, échanger, s'entraider. Les Pôles Territoriaux de Coopération Économique montrent la capacité de l'ESS à faire émerger un projet de développement territorial durable, ce qui est l'essence même des PTCE tels qu'ils sont inscrits dans la loi, grâce à la coopération et la mutualisation entre acteurs d'un territoire.

CARTOGRAPHIE DES PTCE des Pays de la Loire



Fiche portrait de PTCE en Pays de la Loire pour le Club des collectivités

Les Tiers-Lieux sont également des lieux d'expérimentation ouverts à tous les acteurs pour mettre en place des activités parfois hybrides liées à la transition écologique et/ou alimentaire.



Panorama des Tiers-Lieux en Pays de la Loire



Fiche portrait de tiers-lieu en Pays de la Loire pour le Club des collectivités

Pour toutes ces raisons, **les adhérents de la CRESS Pays de la Loire se retrouvent pleinement dans le scénario des coopérations territoriales proposé par l'ADEME** pour atteindre la neutralité carbone en 2050.

Pour nous, la société ne se transformera que dans le cadre d'une **gouvernance partagée et de coopérations territoriales**. Institutions publiques, entreprises, organisations de l'Économie Sociale et Solidaire et citoyen·es devront trouver des voies de coopération pragmatiques qui permettront la contribution, la participation, l'acceptation de toutes et tous à la transformation de nos modes de vie, en maintenant la cohésion sociale. Les nouveaux modèles de coopération doivent être partagés, diffusés et essayés... Au-delà de la coopération entre acteurs, il nous faut surtout **repenser nos systèmes de production et consommation ainsi que nos rapports aux autres**, plus humains, plus solidaires, plus équitables et inclusifs, de manière collective.



AMPLIFIER L'ACTION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE EN PAYS DE LA LOIRE

Au-delà des exemples cités, le temps est venu pour les organisations de l'ESS en région Pays de la Loire de se saisir pleinement et collectivement de la question de la transition écologique et solidaire pour accomplir, au mieux, leurs missions et activités auprès de leurs publics. Leur mobilisation doit ainsi être motivée par la place qu'elles occuperont pour répondre aux besoins sociaux des populations, dont les plus vulnérables, et aux risques environnementaux et économiques auxquels leurs activités et parties prenantes sont exposées. Aussi, **les adhérents de la CRESS ont souligné l'importance de déployer largement l'éducation à l'environnement ou l'accès à toutes et tous aux soins de santé dans l'adaptation nécessaire au changement climatique.** Les structures de l'ESS doivent **décloisonner leurs activités** pour mieux travailler et trouver des solutions écologiques et solidaires ensemble. L'ESS doit **changer d'échelle** pour amplifier sa capacité à transformer l'économie. Pour cela, les structures de l'ESS doivent être **en capacité de mobiliser les outils de l'économie sociale et solidaire au service du pivotement des modèles économiques classiques à l'échelle d'activités professionnelles** (économie de la fonctionnalité, gouvernance collective, logiques de mutualisation, ancrage territorial, etc.).

Les adhérents de la CRESS encouragent les acteur·rices des Pays de la Loire à impulser de véritables dynamiques de coopération autour de la transition écologique solidaire. Pour cela, il est aussi **nécessaire que les partenaires publics et privés reconnaissent pleinement les apports de l'ESS et son potentiel, pas uniquement comme économie réparatrice mais bien comme puissance transformatrice à déployer pour une société plus durable, juste et inclusive.** Les organisations de l'ESS impulseront et contribueront volontiers aux projets qui iront dans ce sens sur le territoire. Elles souhaitent également être **identifiées de manière plus systématique comme solutions à la transition écologique et ainsi prétendre aux dispositifs d'aide** qui visent à accélérer la bifurcation écologique et solidaire dont la société a besoin.

L'ESS en Pays de la Loire (ré)affirme donc haut et fort la place qu'elle occupe déjà et qu'elle prendra dans la transition écologique et solidaire.



Cette note annonce également le **point de départ d'un travail de plaidoyer par secteur de la transition**, en coopération avec les structures adhérentes de la CRESS qui œuvrent déjà dans le domaine. L'objectif consiste à **formuler des propositions concrètes** pour accélérer l'action de l'ESS en faveur de la transition écologique et solidaire dans la région.



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale et
Solidaire des Pays de la Loire